

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00889 Numéro SIREN : 908 093 594 Nom ou dénomination : JA COSME
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2023 sous le numéro de dépôt 926



Greffe du tribunal de commerce de Laval
CS 415 - 12 Allée de la Chartre 53004 LAVAL CEDEX
Téléphone : 0243597080 - E-mail : rcs@greffe-tc-laval.fr
www.greffe-tc-laval.fr - www.infogreffe.fr

MCV/2021 B 00889
CER FRANCE
185 IMPASSE AMPÈRE
ZI LA PEYENNIÈRE
53100 MAYENNE

Nos références : MCV/2021 B 00889

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : JA COSME

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

2 LIEU-DIT VAU MARTIN
53240 ALEXAIN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 908093594 R.C.S Laval

Le greffier soussigné constate le 21/03/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 28/02/2023, enregistré sous le numéro 2023/926, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/11/2022

Récépissé délivré le 21/03/2023

Le greffier

Maître Patrick GUICHAOUA





JA COSME

Vau Martin

53240 ALEXAIN

Comptes annuels Dépôt au greffe

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

Agence

185 RUE AMPERE
53100 MAYENNE
02.43.32.00.33

Greff

531000840 - H267

CERFRANCE

entreprendre, ensemble

Association de Gestion et de Comptabilité de Mayenne - Sarthe
Ass. loi 1901-Siret 786 249 441 00183-APE 741C-N° TVA:14786249441

SOMMAIRE

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de resultat	6

Extrait certifié conforme par la gérance



BILAN ACTIF

	Exercice du 01/12/21 au 30/11/22			Du au
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations incorporelles				
Terrains et aménagements				
Constructions				
Installations techniques et matériels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations corporelles				
Parts sociales, titres de participations	254 244		254 244	
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	254 244		254 244	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	254 244		254 244	
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes fournisseurs				
Clients et comptes rattachés	37 676		37 676	
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	37 676		37 676	
Valeurs mobilières de placement				
Banque	87		87	
Caisse				
Disponibilités et V.M.P	87		87	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	37 764		37 764	
Charges à répartir				
Autres régularisations				
TOTAL ACTIF	292 007		292 007	
- Droit au bail : - Immobilisations financières à moins d'un an : - Créances à plus d'un an : Engagement Crédit-Bail - Immobilier : - Mobilier :				

BILAN PASSIF

	Du 01/12/21 au 30/11/22	Du au
Capital social (dont versé 1 000)	1 000	
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves diverses		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	29 517	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	30 517	
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91 022	
Banques		
Emprunts court terme		
Autres emprunts et dettes		
Associés	163 880	
Associés - Compte courant bloqué		
Dettes financières	254 902	
Avances et acomptes clients		
Fournisseurs et comptes rattachés	840	
Dettes sociales		
Dettes fiscales	5 748	
Fournisseurs d'immobilisations		
Autres dettes d'exploitation		
Dettes d'exploitation et diverses	6 588	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	261 490	
Autres régularisations		
TOTAL PASSIF	292 007	
Dont dettes :		
- A plus d'un an :		
- A moins d'un an : 261 490		

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/12/21 au 30/11/22 (12 mois)	Du au (mois)	Variation (12/)
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
Produits des activités annexes			
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation et intra-communautaire			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats			
Charges externes	1 368		1 368
Contribution économique territoriale			
Impôts et taxes			
Salaires et traitements			
Charges sociales sur salaires			
Rémunérations associés dirigeants			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation	1 368		1 368
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1 368		- 1 368

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/12/21 au 30/11/22 (12 mois)	Du au (mois)	Variation (12/)
Produits financiers et produits assimilés	37 676		37 676
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits financiers	37 676		37 676
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	1 044		1 044
Total des charges financières	1 044		1 044
RÉSULTAT FINANCIER	36 632		36 632
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	35 265		35 265
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Total des produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices et IFA	5 748		5 748
TOTAL DES PRODUITS	37 676		37 676
TOTAL DES CHARGES	8 160		8 160
BÉNÉFICE ou PERTE	29 517		29 517
Quote-part de résultat s/ opération fait en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supporté ou bénéfice transféré			

ANNEXE COMPTABLE

1 FAITS CARACTERISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'a été constaté au cours de cet exercice.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est apparu depuis la clôture de cet exercice.

Principes et conventions générales

REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- le règlement CRC 99-03 modifié
- la loi n° 83.353 du 30 avril 1983
- le décret n° 2001757 du 30 décembre 2005 modifiant le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles & corporelles.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escompte de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée d'utilisation des biens (sauf lorsque la durée d'usage est maintenue quand cela est autorisé par la réglementation), soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif :

- Installations générales 10 ans
- Matériel industriel 3 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans

ANNEXE COMPTABLE

Un amortissement dérogatoire peut être constaté pour maintenir l'avantage fiscal lié aux durées d'usage. Cet amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement comptable (durée de vie prévue) et fiscal (durée d'usage).

En ce qui concerne l'application des règlements relatifs et aux amortissements et dépréciations, il n'a pas été détecté de composants significatifs ou de composants pouvant avoir un impact significatif.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks.

Les stocks sont évalués suivant le coût d'acquisition.
La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes ou indirectes de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dérogations

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalé.

Permanence ou changement des méthodes

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

A.C

ANNEXE COMPTABLE

Informations générales complémentaires

Aucune autre information ne mérite d'être précisée.

ANNEXE COMPTABLE

2 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeurs début d'exercice	Augment. de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs fin d'exercice
Titres de participation	0	254 244	0	254 244
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	254 244	0	254 244
TOTAL	0	254 244	0	254 244

Tableau des provisions

Aucune provision n'est à mentionner.

Détail des charges constatées d'avance

Aucune charge constatée d'avance n'a été comptabilisée.

Détail des produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Total des charges à payer	1 301

ANNEXE COMPTABLE**3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT****Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Montant
Résultat courant	35 265
Impôt sur les bénéfices	5 748
Résultat comptable	29 517

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 30/12/2022

JA COSME
Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 1 000.00 euros
Siège Social : VAU MARTIN
53240 ALEXAIN
RCS de LAVAL N° : 908 093 594

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	29 516.65€
Dotation à la réserve légale	100.00€
Dotation des réserves facultatives	29 416.65€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30/12/2022

JA COSME
Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 1 000.00 euros
Siège Social : VAU MARTIN
53240 ALEXAIN
RCS de LAVAL N° : 908 093 594

L'an deux mil vingt deux,
Le trente décembre.

Les associés de la JA COSME se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur COSME Judicael, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	29 516.65€
Dotation à la réserve légale	100.00€
Dotation des réserves facultatives	29 416.65€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

